



4<sup>e</sup> Colloque International du LASALÉ

# Pour une communauté éducative durable

Lutter contre le **décrochage scolaire** et social  
Favoriser les **alliances éducatives** Ecole-Famille-Acteurs de terrain  
Garantir l'évaluation des **politiques éducatives**

> Résumés des communications  
**ADDENDUM**

9-10-11 octobre 2017  
Bruxelles, Palais des Académies

En partenariat et avec le soutien des Ministres de la Fédération Wallonie-Bruxelles de l'Éducation et de l'Aide à la jeunesse





**Colloque Lasalé 2017**

**Addendum**



*Nous adressons nos sincères remerciements à nos partenaires :*

*La Fédération Wallonie-Bruxelles  
et plus spécifiquement la Ministre de l'Enseignement, Marie-Martine SCHYNS  
et le Ministre de l'Aide à la Jeunesse, Rachid MADRANE,*

*Le Laboratoire Accrochage Scolaire et Alliances Éducatives (LASALÉ)  
de la Haute Ecole Pédagogique de Vaud (HEP Vaud)*

*L'ASBL Réalisation, Téléformation et Animation (RTA),*

*À tous les intervenants,  
À tous les membres des Comités Scientifique et Organismes,  
et à toutes les personnes qui ont contribué à la bonne organisation  
de ce Colloque.*



# SOMMAIRE

<b>POSTER N°11:</b> Actions communautaires d'accrochage scolaire et de prévention au décrochage .....	9
<b>POSTER N°12:</b> Les projets de lutte contre le décrochage scolaire soutenus par le FSE .....	11
<b>POSTER N°13:</b> Année Citoyenne Verviers .....	13
<b>POSTER N°14:</b> Un modèle d'Alliances Educatives Locales .....	15
<b>POSTER N°17:</b> Mieux vivre ensemble au sein des classes de première différenciée .....	17
<b>SYMPOSIUM N°3:</b> Du harcèlement au cyber-harcèlement: la violence scolaire à l'épreuve du numérique .....	19
Cyberhelp .....	20
Surfons tranquille .....	22
Prévention du cyber-harcèlement et des violences périscolaires : prévenir, agir, réagir... ..	24
<b>POSTER N°15:</b> Contexte de guerre et traumatisme: relations interhumaines et sociales dans le processus de résilience .....	29
<b>POSTER N°16:</b> Prévention et prise en charge du harcèlement et cyber-harcèlement, des violences visibles et invisibles et des discriminations au sein de l'établissement scolaire .....	31
<b>ATELIER N°6:</b> Climat scolaire/Harcèlement scolaire	
Dispositif de prévention du harcèlement et des violences scolaires .....	33
<b>TABLE RONDE:</b> Enjeux et perspectives d'une éducation durable .....	38
<b>SYMPOSIUM N°8:</b> Soutien à la parentalité et co-éducation: deux paradigmes différents et complémentaires dans le champ des relations familles-institutions-professionnels .....	41
A la rencontre des parents et des enfants qui fréquentent les écoles de devoirs: Ce que les enfants en disent..., Ce que les parents en disent... ..	43
La relation entre professionnel-le-s et familles dans les Centres d'Éducation et d'Accueil des Jeunes Enfants de 0 à 3 ans : risques et potentialités .....	44
Pour un accompagnement réfléchi des familles : un référentiel de soutien à la parentalité .....	47
Co-éducation et soutien à la parentalité : deux paradigmes nécessairement différents dans le champ des relations école-famille-territoire .....	48



**Lundi 9 octobre 2017**



POSTER N°11 (Patio)

## **Actions communautaires d'accrochage scolaire et de prévention au décrochage**

Axe 1 : Favoriser l'accrochage scolaire

**Par Pascale Leclercq, Christophe Nieulandt, Nicolas De Backer,**  
*AMO « Le CIAC », Belgique*

Le projet « Eurêka » de l'AMO « le CIAC » est une plateforme de concertation de travailleurs « psycho-socio-culturo-scolaires » visant à organiser des actions d'accrochage scolaire. Celles-ci agissent tant sur les causes du décrochage (prévention) que sur les conséquences (remédiation). Les membres réunissent les PMS, la police, l'école des devoirs, les écoles, l'AMO, le SAJ, une logopède, le PCS.

La spécificité de cet organe est de lancer annuellement de nouvelles initiatives en fonction des demandes actuelles locales ainsi que des politiques arrêtées en Fédération Wallonie-Bruxelles. La dynamique se veut plutôt circulaire que linéaire, toutes les parties prenantes s'influençant mutuellement.

Les actions tentent d'être novatrices ou, à tout le moins, de proposer des alternatives à des structures déjà existantes mais inaccessibles (trop éloignées, trop coûteuses, affichant complet, etc.) : service d'accrochage scolaire et social à court terme (1 mois), cours et espaces de parole régulés, mise au vert « profs-élèves », soutien à la pédagogie différenciée (mini-entreprise), favoriser l'aide spécifique (logopédie à l'école et en école de devoirs), ... Le cadre et les missions spécifiques de l'AMO permettent la flexibilité nécessaire pour la mise en place de ces actions (axe communautaire), mais permettent également de soutenir les jeunes dans leur(s) projet(s) à court, moyen et long termes (axe individuel).

La complémentarité d'acteurs locaux de terrain offre un regard pluridisciplinaire sur cette problématique multifactorielle qu'est le décrochage scolaire et constitue, par sa nature, un réseau actif tant dans la réflexion que dans l'accompagnement des jeunes et de leur famille. Elle constitue donc une ressource non négligeable tant pour les professionnels que pour les familles. Depuis 2012, l'AMO met un point d'honneur à développer des actions intersectorielles de ce type afin de prévenir toute rupture avec le monde de l'enseignement et de formation, qui, dans le contexte socio-économique actuel, sont nécessaires à l'épanouissement des jeunes et à leur émancipation sociale.

Mots-clés: Prévention ; Alliance éducative ; Flexibilité

POSTER N°12 (Patio)

## **Les projets de lutte contre le décrochage scolaire soutenus par le FSE**

Axe 1 : Favoriser l'accrochage scolaire

**Par Julie Morel, François Denis, Marie-Noëlle Tenaerts, Chimène Dhainaut,**  
*Centre de Coordination et de Gestion des Programmes Européens (CCCGPE),  
Direction générale de l'Enseignement obligatoire- Centre de Coordination et de  
Gestion des Programmes, Européens (DGEO-CCGPE), Bruxelles, Belgique,  
DGEO-CCGPE, Liège, Belgique,  
DGEO-CCGPE, Hainaut, Belgique*

Les projets financés par le Fonds Social Européen permettent la mise en place de partenariats de lutte contre le décrochage scolaire et de coopération intersectorielle dans les trois zones les plus touchées par le chômage des jeunes soit les Provinces de Hainaut, de Liège et la Région de Bruxelles-Capitale. 70 projets se déploient actuellement et se répartissent en 2 catégories : les projets Accrojump et les plans d'actions. Les projets Accrojump visent à renforcer les équipes éducatives dans la prévention du décrochage scolaire. Les plans d'actions Enseignement/Aide à la jeunesse visent à mettre en place un partenariat intersectoriel en proposant des méthodes innovantes pour agir sur le décrochage scolaire. Les plans d'actions Garantie Jeunesse (uniquement en région de Bruxelles-Capitale) visent quant à eux la mise en place de partenariats intersectoriels pour agir auprès des jeunes ayant décroché du système scolaire. Les projets comptent 274 partenaires différents essentiellement des écoles, des CEFA, des CPMS, le service de Médiation Scolaire, des SAS, des AMO, des partenaires associatifs, des services communaux, provinciaux, régionaux. A un stade intermédiaire du déploiement des projets, nous pouvons mettre en évidence les résultats suivants : la création de 20 dispositifs internes d'accrochage scolaire,

la création de 22 organes de concertation enseignement-aide à la jeunesse, 2115 jeunes suivis individuellement sur l'année 2016, l'accompagnement collectif des jeunes, la formation des professionnels, l'amélioration de l'orientation des jeunes. Le poster sera l'occasion de modéliser les dispositifs mis en œuvre et de mettre en évidence les freins et leviers rencontrés dans la mise en œuvre des projets de lutte contre le décrochage scolaire. La plupart des projets seront clôturés à la fin de l'année scolaire 2017-2018, un travail de recueil des recommandations est actuellement en cours. Il est également prévu d'organiser en mai 2018 un colloque de clôture.

Mots-clés : Accrochage scolaire ; Partenariat Enseignement-Aide à la jeunesse ; Projets Fonds Social Européen

Références :

Décret intersectoriel : [http://www.galilex.cfwb.be/document/pdf/39910\\_000.pdf](http://www.galilex.cfwb.be/document/pdf/39910_000.pdf)

Décret sectoriel : [http://www.galilex.cfwb.be/document/pdf/39909\\_001.pdf](http://www.galilex.cfwb.be/document/pdf/39909_001.pdf)

## POSTER N°13 (Patio)

### **Année Citoyenne Verviers**

Axe 1 : Favoriser l'accrochage scolaire

**Par Manu Baiwir, Johanne Kyndt,**

*Fédération Wallonie-Bruxelles, Belgique*

Le projet « Année Citoyenne Verviers » est un projet de service civil citoyen développé par l'A.M.O « Le CAP » depuis avril 2010. Il découle d'une série d'observations et conclusions proposées par le rapport de Prévention Générale du Conseil d'Arrondissement de l'Aide à la Jeunesse de Verviers (2009). En 2016 et 2017, le projet a été soutenu par le Fonds Social Européen dans le cadre de l'appel à projets de lutte contre le décrochage scolaire et la désaffiliation. La volonté de notre service A.M.O est de proposer à 12 jeunes (en moyenne) la possibilité de s'engager dans un projet citoyen chaque semaine de la mi-janvier à la mi-juin, du lundi au jeudi de 9h à 17h. Ces jeunes peuvent être des mineurs en difficulté scolaire (en voie de décrochage ou décrocheurs), des jeunes demandeurs d'emploi ou allocataires sociaux, des jeunes demandeurs d'asile ou encore des étudiants en attente de réinscription en école supérieure.

Les objectifs sont le fait de se rendre utile et aider d'autres personnes > L'UTILITE SOCIALE ; le fait de mieux connaître la société dans laquelle nous vivons > LE LIEN SOCIAL ; le fait de mieux se connaître, développer ses compétences > LE DEVELOPPEMENT PERSONNEL ; le fait de prendre un temps pour soi > LE CHOIX DE VIE. Le programme est ambitieux : des chantiers utiles à la collectivité sont complétés par des temps de rencontre avec des acteurs de la société (citoyen actif, pompiers, ancien détenu, ...), des temps d'apprentissage (BEPS, flux migratoires, animations) et de créativité (atelier d'expression, reportages sonores), ainsi qu'un module d'orientation, moment où l'on se pose pour faire un bilan personnel après avoir découvert divers possibles et avant de se (re)lancer dans des projets futurs.

La pédagogie institutionnelle est utilisée par les accompagnateurs du projet et un intense travail individuel est mené au plus près des jeunes et des familles dans le respect du code de déontologie de l'Aide à la Jeunesse.

Mots-clés : Désaffiliation ; Pédagogie ; Liens

Références :

[http://www.anneecitoyenneverviers.be/uploads/2017\\_4Septembre\\_Document\\_Evaluation-ilovepdf-compressed.pdf](http://www.anneecitoyenneverviers.be/uploads/2017_4Septembre_Document_Evaluation-ilovepdf-compressed.pdf)

POSTER N°14 (Patio)

## **Un modèle d'Alliances Educatives Locales**

Axe 1 : Favoriser l'accrochage scolaire

**Par Bernadette Bourdouxhe, Sylvie Nicolas,**

*Centre Culturel de Soumagne, Belgique*

*Centre PMS II de Herstal, Belgique*

La « Commission Mixte Locale Beyne-Fléron-Soumagne », ou CML, a été créée en 2010. Elle est composée de divers services sociaux, judiciaires, scolaires et... culturels (SAJ, SAS, CPAS, Aide à domicile, Service de santé mentale, AMO, CPMS, PSE, Police, les écoles, les Equipes Mobiles, les services de Médiation Scolaire, l'espace Tremplin, le Centre culturel de Soumagne). L'intérêt de la CML est de mieux se connaître entre les différents services, les écoles et les équipes éducatives, de se rencontrer dans un climat bienveillant, de dégager les complémentarités et de se mettre en projet dans l'intérêt des enfants de la région. Le dispositif de prévention du harcèlement est celui qui a été élaboré par Monsieur Humbeek et le Service de Sciences de la Famille de l'Université de Mons. Les équipes éducatives et le personnel extrascolaire des écoles de la région ont rencontré Monsieur Humbeek en début d'année scolaire dans le cadre de la présentation du projet « Prévention du harcèlement et des violences scolaires » qu'il a conjointement élaboré avec le Service de Sciences de la Famille de l'UMONS. Il a de suite souligné l'intérêt de travailler collectivement avec tous les services déjà rassemblés dans le cadre de la CML. Les écoles ont été accompagnées par des membres de la CML, durant toute l'année scolaire, afin de les aider à la mise en place du dispositif. De son côté, le Centre culturel a programmé la pièce de théâtre « Les vilains petits », créée par la compagnie de théâtre « Le Zététique » et, dans la foulée, proposé des ateliers. Suite aux ateliers, les enfants ont échangé à propos de leur vécu, leurs ressentis et émotions, leur cour de récréation idéale, leur vie à l'école ou encore leurs relations avec les

copains, la famille, etc. Un reportage a été réalisé à partir de leur parole et de leur vécu lors des ateliers et du spectacle. Celui-ci a été projeté en présence des enfants, de leurs enseignants, de directions d'école, et de membres de la CML. La pratique artistique, associée au dispositif de prévention du harcèlement a permis aux enseignants de porter un regard neuf sur leurs élèves. Ils ont observé une meilleure canalisation de l'énergie et moins de disputes en classe ou dans la cour. Les suites envisagées sont de maintenir la dynamique et l'élargir à d'autres thématiques.

Mots-clés: Intelligence collective ; Concertations intersectorielles ; Persévérance scolaire

Références :

- Humbeeck, B., Lahaye, W., Berger, M. (2016) "Prévention du harcèlement et des violences scolaires. Prévenir, agir, réagir..." De Boeck.
- Plunus, G. (2011). Un référentiel commun pour une meilleure prise en charge des mineurs en situation d'absentéisme ou de décrochage scolaire in La nouvelle revue de l'adaptation et de la scolarisation 2011/4 (N° 56)

POSTER N°17 (Patio)

## **Mieux vivre ensemble au sein des classes de première différenciée**

Axe 3 : Favoriser le mieux vivre ensemble

**Par Jean-Pierre Zévenne, Abdel El Abar,**

*Fédération Wallonie-Bruxelles, Belgique*

*Média.JeunesAMO, Bastogne, Belgique*



SYMPOSIUM N°3 (Salle du Trône)

**Du harcèlement au cyber-harcèlement : la violence scolaire à l'épreuve du numérique**

Axe 3 : Favoriser le mieux vivre ensemble

**Coordinateurs : Willy Lahaye, Bruno Humbeek,**

*Université de Mons, Belgique*

Comment prévenir la violence scolaire et le harcèlement en particulier ? Comment prévenir les risques d'un usage asocial des réseaux sociaux ? Comment permettre à chacun de « surfer tranquillement » sans s'exposer au risque d'être cyber-agressé ? Ce symposium propose d'abord de dresser un état des lieux de ce que représente le harcèlement dans le cadre scolaire et la mobilisation qu'il implique lorsque tous les acteurs de l'éducation visent la mise en place de dispositifs de prévention. Lorsqu'il prend appui sur l'espace numérique, le harcèlement gagne en consistance. Le symposium vise à décrire les corollaires de cette montée en puissance dans le cas du cyber-harcèlement. Il s'agit aussi de fournir des clefs de réponse pour contenir le phénomène en décrivant notamment des outils susceptibles d'être mis en place au sein des écoles et dans tous les espaces humains au sein desquels un groupe d'enfants et/ou d'adolescents est amené à interagir afin de prévenir le cyberharcèlement et les formes de violences tant scolaires que périscolaires qui y sont associées.

## Cyberhelp

**Par Melody Maiquez-Gomez,**

*Service de Prévention de la Ville de Mons, Belgique*

CYBERHELP est un projet à l'initiative du député wallon Nicolas Martin et du Service de Prévention de la Ville de Mons. L'objectif général de ce projet est de contribuer au bien-être des jeunes à travers la mise en place d'actions de prévention et de propositions de solutions liées aux usages problématiques des réseaux sociaux et plus particulièrement le cyber-harcèlement.

En 2015, nous avons recueilli, via un questionnaire co-construit avec l'Université de Mons, des informations sur les représentations et les usages des réseaux sociaux des adolescents. Plus de 1500 étudiants ont ainsi pu être interrogés au sein de 11 écoles de la région de Mons-Borinage. Ces derniers ont également pu, par ce biais, nous faire part de leurs attentes en matière de solutions aux problèmes rencontrés et plus précisément au cyber-harcèlement. Cette démarche participative, axée sur le terrain, nous a permis, après analyse des questionnaires, de compiler les propositions des étudiants et de définir sur cette base une proposition de solution globale au sein d'un dispositif intégré, alliant prévention et résolution des conflits. Les répondants ont particulièrement mis en avant l'importance que revêt pour eux la prévention dans le cadre de la mise en place d'une solution globale à la problématique du cyber-harcèlement.

Au sein de cette solution globale, notre étude a démontré l'importance que revêt l'utilisation des TIC, et notamment d'outils technologiques innovants, d'un point de vue adolescent, dans le cadre de la prévention et de la résolution du problème que constituent le cyber-harcèlement et la mauvaise utilisation des TIC. Par ailleurs, les répondants insistent sur une résolution des conflits « en présence », d'où l'intérêt d'un dispositif global alliant prévention, utilisation des TIC et de dispositifs tels que les espaces de parole régulés.

Suite à la publication des résultats de notre étude, nous avons consacré plusieurs mois au développement d'une application et d'une plateforme de gestion en ligne, en partenariat avec le Microsoft Innovation Center (MIC) et avec la collaboration de l'Université de Mons, d'InforJeunes Mons et de professeurs des écoles montoises.

L'objectif du développement de cette application est de compléter le dispositif global de prévention et de lutte contre le cyber-harcèlement et les conséquences d'une mauvaise utilisation des TIC que nous cherchons à mettre en place. Dans le courant de cette année scolaire le dispositif sera testé au sein de trois écoles secondaires montoises.

Mais, si ce dispositif global de prévention et de lutte contre le cyber-harcèlement et les conséquences d'une mauvaise utilisation des TIC (espaces de paroles régulés, animations de prévention, équipement applicatif) est pour l'heure essentiellement déployé en milieu scolaire, il a pour objectif d'équipe tout groupe d'adolescent qui en ferait la demande (mouvement de jeunesse, groupe sportif,...).

## Surfons tranquille

**Par Olivier Bogaert,**

*Computer Crime Unit de la Police Fédérale de Bruxelles, Belgique*

Un regard autour de soi dans la rue, dans les transports en commun, et même dans un restaurant, et c'est la découverte d'une multitude de nos contemporains, visage rivé sur l'écran de leur smartphone, faisant défiler une multitude de pages d'un glissement répété de l'index. Lorsque l'utilisateur est issu de ce que l'on appelle la génération Z, cette activité se complète de cette extension du bras pour se prendre en photo afin de partager avec ses contacts un lieu, un contexte ou encore, par exemple, l'objet acheté à l'instant. Toutes situations qui vont entraîner une multitude de « likes », de commentaires et de partages avec, pour l'auteur à l'origine de la publication, un sentiment d'exister, une reconnaissance dont il ne peut désormais plus se passer.

Sauf qu'une véritable concurrence s'installe et va aussi permettre à certains destinataires de ces contenus de les détourner, pour susciter des commentaires et des partages qui leur donneront, à eux aussi, cette visibilité devenue indispensable. Détournements qui peuvent aussi entraîner moqueries, insultes, menaces, mettant la personne visée dans une position de plus en plus inconfortable, la poussant à s'isoler et à s'enfermer dans le silence. Des situations que beaucoup de parents ne détectent pas. Leur perception de l'environnement numérique de leurs enfants étant influencée par leur propre expérience dans ce domaine, qui est souvent très différente. Et il en est de même pour de nombreux enseignants.

Lorsque les dérives évoquées aboutissent à des situations dramatiques comme de l'autoutilisation ou des suicides, l'incompréhension des adultes est alors totale.

Qui ne surfe pas sur la vague des réseaux sociaux? Jeunes, ados, moins jeunes, tout public confondu, chacun y va de son commentaire, de son partage, de son « j'aime » ... ou pas ! Mais qui maîtrise les dangers et les dérives de la toile ? Arnaque, fraude, piratage, détournement de compte, quels sont les dangers pour les cibles faciles et crédules que sont les enfants et les adolescents, ou pour le citoyen en général.

A partir de situations vécues, la présente intervention jette un regard d'expert sur les risques et les dangers du net, et ouvre la discussion sur un ensemble de conseils prodigués en vue de "surfer tranquille".

## **Prévention du cyber-harcèlement et des violences périscolaires : prévenir, agir, réagir...**

**Par Willy Lahaye, Bruno Humbeeck,**

*Université de Mons, Belgique*

Le cyber-harcèlement n'est pas une forme nouvelle de harcèlement ni même une violence d'un autre ordre. Il s'apparente davantage à une caisse de résonance qui démultiplie les effets du harcèlement entre pairs, aggrave ses conséquences auprès des victimes et échappe pour une large part à ses auteurs. L'espace virtuel que suppose le contexte numérique donne en effet de la puissance aux conduites agressives et aux attitudes violentes qui se manifestent généralement d'abord dans le monde réel des élèves d'une même classe ou d'une même école.

Que peuvent faire les enseignants ? Comment agir en tant que parents ? Comment prévenir les risques d'un usage abusif des réseaux sociaux ? Que faire pour aider un adolescent qui en est victime ? Comment mettre en place au sein de l'école un dispositif suffisamment efficace pour en formaliser la prévention et en maîtriser les différentes composantes ? C'est à ces questions fondamentales que nous tentons d'apporter quelques éléments de réponse en donnant aux enseignants, aux éducateurs et aux parents des pistes concrètes.

Dans ce contexte, il apparaît essentiel de comprendre ce que signifient les réseaux sociaux en tant que médias de communication entre pairs et en tant qu'outils de prestige social de l'adolescent. Il faut aussi concevoir ce que sous-tendent les notions d'« effet cockpit », de « réseau fulgurant », de « flaming » et de « harassment », qui donnent à la violence entre internautes une configuration particulière.

Cette communication permettra également de décrire les différents outils concrets mis en place au sein des écoles pour concrétiser un dispositif particulièrement efficace de prévention du harcèlement et des violences périscolaires. Nous montrerons à cet endroit le lien qui peut être établi entre le dispositif tel qu'il a été conçu pour prévenir et contenir les phénomènes de harcèlement au sein des écoles et l'objectif plus spécifique d'offrir une réponse adaptée à la problématique du cyber-harcèlement (cyber-citoyen responsable, référent numérique, etc.). Il sera également question dans cette optique de montrer comment cette façon d'outiller et d'équiper les écoles et l'ensemble des institutions périscolaires qui ont la responsabilité éducative d'enfants et/ou d'adolescents offre un prolongement opérationnel particulièrement adapté.



**Mardi 10 octobre 2017**



POSTERN°15 (Patio)

## **Contexte de guerre et traumatisme: relations interhumaines et sociales dans le processus de résilience**

Axe 2 : Renforcer l'inclusion sociale

**Par Denis Kazungu,**

*Université de Mons, Belgique*

La survenue d'une guerre entraîne toujours des conséquences désastreuses pour le pays, la population, les familles et même au niveau individuel. La famille, premier abri des enfants, est souvent la plus touchée et ces derniers figurent parmi les premières victimes qui payent un lourd tribut. Au Burundi, les situations de guerres ayant répétitivement frappé le pays ont été à l'origine de nombreux enfants orphelins. Avec ou sans aide, certains ont réussi à s'adapter, poursuivent leur scolarité ou prennent en charge leurs petits frères. D'autres par contre, plongés dans une situation précaire, devenus de véritables indigents, se sont livrés à la délinquance, au banditisme ou à d'autres comportements anti-sociaux. Perçus alors comme des délinquants, voleurs ou prostituées etc., cette nouvelle « identité » les expose potentiellement à une relation sociale négative. Pour voler au secours de ces enfants « marginalisés » et faire face aux autres conséquences de la guerre, certaines actions ont été menées par la société (les familles, les groupes d'individus, ou certaines personnes en fonction de l'expérience locale, du vécu personnel etc.). Notre recherche vise alors à comprendre comment, à travers les relations interhumaines et sociales, ces forces s'organisent autour de ces enfants pour les propulser dans le processus de résilience. Les résultats obtenus au moyen des récits de vie, des entretiens et du génogramme imaginaire montrent que les clubs de danse, les groupes de prière « fraternités » et certaines formes de réorganisations claniques etc. les ont aidés à tenir le coup.

Mots-clés : Traumatisme ; Facteurs de protection ; Résilience

Références :

Ionescu, S. (2001). Traité de résilience assistée. Paris : P.U.F

Cyrułnik, B. (2001). Le réalisme de l'espérance, Ramonville Saint-Ange : Eres

POSTERN°16 (Patio)

## **Dispositif de prévention du harcèlement et des violences scolaires (visibles et invisibles) en Fédération Wallonie-Bruxelles**

Axe 3 : Favoriser le mieux vivre ensemble

**Par Gihane Sadek, Marine Vekeman,**

*Université de Mons, Belgique*

La Circulaire ministérielle n° 5415, parue en 2015, invite les établissements scolaires des différents réseaux et niveaux de l'ensemble du territoire de la Fédération Wallonie-Bruxelles à développer une politique de prévention et de prise en charge du harcèlement et des violences scolaires. L'objectif est d'offrir aux écoles des outils concrets tout en insistant sur la nécessité d'impliquer tous les acteurs en vue de réduire significativement le harcèlement scolaire et ce de manière durable. Parmi les outils existants se trouve le dispositif « Prévention et prise en charge du harcèlement et cyber harcèlement, des violences visibles et invisibles et des discriminations au sein de l'établissement scolaire » créé par des chercheurs du Service de Sciences de la Famille (UMONS). Le dispositif est composé de trois outils : la régulation des espaces (dont la cour de récréation), les espaces de parole régulés et le conseil de discipline. Ce projet de prévention a actuellement été implanté dans 418 établissements fondamentaux et secondaires de la Fédération Wallonie-Bruxelles, et, dans ce cadre, les équipes éducatives sont invitées à travailler en partenariat avec des appuis de leur choix, comme par exemple le Centre Psycho-Médico-Social (CPMS) ou les services d'Aide en Milieu Ouvert (AMO). Les chercheurs du service de Sciences de la Famille (UMONS) ont effectué une recherche permettant d'identifier les profils d'avancement de l'entièreté de l'échantillon mais aussi les freins et les ressources à l'implémentation de ce projet. Pour cela, deux types d'analyses ont été

effectuées : une analyse descriptive du dossier de suivi des écoles et une analyse de contenu thématique de 22 entretiens menés auprès de directions et d'enseignants. Les résultats indiquent que les écoles se répartissent en 11 profils pouvant être regroupés en quatre catégories et l'analyse de contenu permet d'identifier plusieurs types de freins et de ressources mais aussi différentes types d'initialisation, de démarches, ou encore de variabilités dans les dynamiques des acteurs.

Mots-clés : Harcèlement scolaire ; Violences scolaires ; Prévention

Références :

Humbeeck, B., Lahaye, W., Glineur, C., Sadek, G., Sandron, L. & Vekeman, M., Prévention et prise en charge du harcèlement, du cyberharcèlement et des discriminations en milieu scolaire : comment agir sur les violences visibles et invisibles en éducation scolaire ? : Rapport de recherche de mai 2017. Document non-publié, Université de Mons, UMONS.

ATELIER N°6 : Climat scolaire/Harcèlement scolaire (Salle Rubens)

## **Dispositif de prévention du harcèlement et des violences scolaires (visibles et invisibles) en Fédération Wallonie-Bruxelles**

Axe 3 : Favoriser le mieux vivre ensemble

**Par Gihane Sadek, Marine Vekeman,**

*Université de Mons, Belgique*

Le dispositif de prévention du harcèlement et des violences scolaires intitulé « Prévention et prise en charge du harcèlement et cyber harcèlement, des violences visibles et invisibles et des discriminations au sein de l'établissement scolaire » a été implémenté par le biais des formateurs de l'Université de Mons (UMONS) depuis l'année académique 2015-2016 dans 418 établissements scolaires (fondamental et secondaire) de la Fédération Wallonie-Bruxelles. Durant l'année 2016-2017, les chercheurs du Service de Sciences de la Famille de l'UMONS ont analysé l'implémentation de ce projet dans le but d'améliorer et élargir sa mise en place. Pour cela, deux types d'analyses ont été effectuées : une analyse descriptive du dossier de suivi des écoles et une analyse de contenu thématique sur 22 entretiens menés auprès de directions et d'enseignants. Les résultats indiquent que les écoles se répartissent en 11 profils d'implémentation pouvant être regroupés en quatre catégories. L'analyse de contenu permet quant à elle d'identifier les freins et les ressources inhérentes à l'implémentation de ce dispositif dans les différents profils d'établissements.

En septembre 2015 paraissait la Circulaire ministérielle (n°5415) invitant les établissements scolaires des différents réseaux et niveaux de l'ensemble du territoire de la Fédération Wallonie-Bruxelles à développer une

politique de prévention et de prise en charge du harcèlement. Face à l'ampleur croissante du phénomène, l'objectif consistait à outiller concrètement les équipes éducatives et à impliquer tous les acteurs dans l'optique d'une réduction significative et durable des violences scolaires, qu'elles soient visibles ou invisibles. Parmi les outils présentés se trouve le dispositif « Prévention et prise en charge du harcèlement et cyber harcèlement, des violences visibles et invisibles et des discriminations au sein de l'établissement scolaire » créé par des chercheurs du Service de Sciences de la Famille (UMONS). Ce dispositif, composé de trois outils, est articulé autour des trois axes, chacun étant associé à un concept et à un outil permettant d'agir sur l'ensemble des violences pouvant être rencontrées en milieu scolaire. Ces trois outils sont la régulation des espaces (dont la cour de récréation), les espaces de parole régulés et le conseil de discipline. Actuellement, le dispositif a été implanté dans 418 établissements de la Fédération Wallonie-Bruxelles, tous niveaux confondus (fondamental et secondaire). Les écoles inscrites reçoivent une séance de formation et plusieurs de séances d'intervention pour les soutenir dans la mise en place. Les équipes sont invitées à travailler en partenariat avec des appuis de leur choix, comme par exemple le Centre Psycho-Médico-Social (CPMS) ou les services d'Aide en Milieu Ouvert (AMO).

Durant l'année scolaire 2016-2017, les chercheurs du Service de Sciences de la Famille de l'UMONS se sont intéressés au processus d'implémentation du projet de « Prévention et prise en charge du harcèlement et du cyber harcèlement », dans le but d'améliorer sa mise en place et d'envisager une mise en oeuvre plus large que l'échantillon visé. L'implémentation d'un dispositif est décrite par Durlak et Dupré (2008) comme étant la phase durant laquelle les chercheurs observent la manière dont est conduit le projet pendant une période donnée. Deux types d'analyses ont été effectués afin de poursuivre un double objectif : dresser une cartographie de l'amplitude d'implémentation sur le territoire et questionner cette diversité des profils sous l'angle des processus catalyseurs (ressources, leviers) et inhibiteurs (freins). La cartographie d'implémentation du projet s'est basée sur une analyse des fiches de suivi, remplies soit par l'équipe de formateurs, soit par les équipes éducatives. Ces fiches comprennent les données générales ainsi que des indicateurs

d'implémentation pour les trois outils du dispositif dans l'établissement. Ces indicateurs ont été constitués sur base de caractéristiques observables inhérentes et indispensables aux différents outils et permettant de statuer sur leur implémentation. Un codebook a été mis au point. Sur base des écrits de Mukamura, Lacourse et Couturier (2006), chaque hésitation ou nouveauté dans l'apparition des données faisait l'objet d'une discussion entre les chercheurs en vue de constituer un référentiel commun d'analyse. Cette technique dite de triangulation aura permis de déterminer les indicateurs permettant de statuer sur la présence effective d'un outil (tous les indicateurs de l'outil sont présents), son absence (aucun indicateur n'est présent) ou sur le statut « en voie d'implémentation », notamment créé au cours d'une triangulation afin de rendre compte de la réalité des écoles qui, pour différentes raisons, ne présentaient pas l'entière des indicateurs indispensables à la mise en place d'un outil. Sur base du fichier obtenu, des profils d'implémentation ont pu être établis et une catégorisation des établissements scolaires a dès lors été rendue possible. Au total, 11 groupes ont donc été constitués avec, pour chacun de ces groupes, des proportionnalités différentes d'établissements recensés.

Pour chacun de ces 11 groupes, des entretiens avec la direction et un enseignant porteur du projet ont été menés en vue d'apporter des informations sur les processus, les pratiques, les dynamiques, les ressources ou encore les freins à la mise en place et ainsi compléter l'analyse statistique effectuée précédemment. L'école la plus représentative de chaque groupe a été sélectionnée pour constituer un échantillon final de 22 entretiens dont la démarche d'analyse a consisté une thématique séquencée. Deux temps auront été nécessaires : la création d'une fiche thématique (sur base de l'analyse d'un entretien tiré aléatoirement) et l'application de cette fiche aux autres entretiens avec, si nécessaire, certains ajouts de thèmes au fur et à mesure de l'analyse (Paillé & Mucchielli, 2008). Le choix de cette méthode a été motivé par le fait que l'analyse soit menée en équipe sur un corpus important.

Comme expliqué précédemment, les résultats de l'analyse des dossiers de suivi montrent que les écoles pouvaient être regroupées en 11 groupes, associés à 4 catégories de profils : les écoles « Holistes », les

«Organisationnelles» les « Eclectiques », et les « En devenir ». Pour les définir brièvement, les holistes représentent les établissements qui mettent en place le dispositif le plus fidèlement. Les écoles « organisationnelles » n'ont pas totalement déployé d'outil mais s'axent davantage sur la mise en place de stratégies organisationnelles (processus d'interactions, mobilisation des acteurs, etc.). Les « éclectiques » mettent fidèlement en place uniquement un ou deux outils du dispositif au lieu des trois proposés, principalement pour répondre à leurs besoins immédiats. Enfin, les « En devenir » sont dans la phase de finalisation de l'implantation d'un élément ou d'une combinaison des éléments prévus par le projet. Selon les le profil d'école, plusieurs ressources/freins, stratégies de mise en place ressortent : réticence face aux changements, manque de temps/de ressources matérielles, compétences jugées insuffisantes, direction porteuse ou non du projet, soutien des acteurs, soutien budgétaire, etc.

Les résultats de l'analyse des entretiens, s'attardant davantage sur les processus, apprennent que les dynamiques d'initialisation au projet peuvent être « top-Down », « bottom-Up » ou « concertées », et que la démarche peut être proactive ou réactive, selon que l'école veuille répondre ou non à un besoin immédiat. Le formateur peut être vu comme personne ressource, comme levier à la mobilisation ou comme source de solutions, ou comme agent de contrôle. Les entretiens ont aussi permis de rendre compte de la diversité des mises en œuvre du projet dans les établissements que ce soit au niveau de la variabilité des éléments implantés, mais aussi des dynamiques existant entre les acteurs, qu'il s'agisse de l'équipe éducative, la communauté scolaire, les parents ou encore les acteurs complémentaires.

Mots-clés : Harcèlement scolaire ; Violences scolaires ; Prévention ; Implémentation ; Acteurs éducatifs

Références :

Durlak, J.A. & Dupre, E.P. (2008). Implementation Matters: A Review of Research on the Influence of Implementation on Program Outcomes and the Factors Affecting Implementation. *American Journal of Community Psychology*, 41. doi: <https://doi.org/10.1007/s10464-008-9165-0>

- Humbecq, B., Lahaye, W., Glineur, C., Sadek, G., Sandron, L. & Vekeman, M., *Prévention et prise en charge du harcèlement, du cyberharcèlement et des discriminations en milieu scolaire : comment agir sur les violences visibles et invisibles en éducation scolaire ?*: Rapport de recherche de mai 2017. Document non-publié, Université de Mons, UMONS.
- Mukamurera, J., Lacourse, F., Couturier, Y. (2006). Des avancées en analyse quantitative : pour une transparence et une systématisation des pratiques. *Recherches qualitatives*, 26 (1), pp. 110-138. En ligne : [http://www.recherche-qualitative.qc.ca/documents/files/revue/edition\\_reguliere/numero26%281%29/mukamurera\\_al\\_ch.pdf](http://www.recherche-qualitative.qc.ca/documents/files/revue/edition_reguliere/numero26%281%29/mukamurera_al_ch.pdf)
- Paillé, P., Mucchielli, A. (2008). *L'analyse qualitative en sciences humaines et sociales*. Paris: Armand Colin.

TABLE RONDE (Salle Albert II)

## **Enjeux et perspectives d'une éducation durable**

### **Intervenants:**

#### **Jean-Yves Rochex,**

Département Sciences de l'Éducation

Laboratoire CIRCEFT, Université Paris 8, Saint-Denis, France

#### **Eric Debarbieux**

École supérieure du Professorat et de l'Éducation (ESPE)

Université Paris-Est, Creteil, France

#### **Michel Janosz**

École de Psychoéducation, Université de Montréal, Canada,

Groupe de recherche sur les environnements scolaires,

Centre de recherche interuniversitaire sur formation et la profession enseignante (CRIFPE),

Institut de recherche en santé publique de l'Université de Montréal (IRSPUM),  
Canada

#### **Catherine Sellenet**

Faculté des Sciences de l'Éducation,

CREN, Université de Nantes, France

#### **Bruno Humbeek**

Université de Mons, Belgique

Durant cette table ronde, les intervenants seront amenés à débattre des thèmes suivants:

1. Améliorer la qualification des jeunes publics en soutenant leur maintien dans les dispositifs scolaires (lutter contre le décrochage scolaire) ;
2. Développer la participation de tous les membres de la société, notamment les plus jeunes d'entre eux pour une meilleure inclusion sociale (lutter contre la disqualification sociale) ;
3. Favoriser le mieux-vivre ensemble dans les institutions éducatives depuis l'enfance jusqu'à l'âge adulte (lutter contre les violences visibles et invisibles).

**Mercredi 11 octobre 2017**



SYMPOSIUM N°8 (Salle du Trône)

**Soutien à la parentalité et co-éducation : deux paradigmes différents et complémentaires dans le champ des relations familles-institutions-professionnels**

Axe 3 : Favoriser le mieux vivre ensemble

**Coordinateur : Willy Lahaye,**

*Université de Mons, Belgique*

**Discutant : Catherine Sellenet,**

*CREN, Université de Nantes, France*

Les travaux menés dans le champ de l'éducation familiale et de son lien avec une école qui se veut inclusive amènent tant les praticiens que les chercheurs à investir deux paradigmes, celui de la « co-éducation » et celui du « soutien à la parentalité ».

En tenant compte de l'ancrage épistémologique différencié et des limites de ces deux paradigmes de recherche et d'action, il est question de favoriser le développement éducatif durable sur un territoire donné (local, régional ou national). Dans cette perspective, il apparaît nécessaire de décrire, de comprendre et d'analyser ce que recouvrent les notions de soutien à la parentalité et de co-éducation à partir d'exemples de recherche et d'intervention. Ce travail apparaît essentiel dès lors que ces deux paradigmes prennent souvent forme dans un domaine qui se situe à la croisée de la pédagogie familiale et institutionnelle. Dans cette optique, ce symposium vise à permettre la mise à jour de méthodologies adaptées aux particularités respectives de ce double champ épistémologique fondamental.

La réflexion menée au cours de ce symposium vise à dégager les pistes concrètes d'un mieux-vivre ensemble au sein d'institutions éducatives plus inclusives et soucieuses de s'ancrer dans un contexte s'appuyant sur les ressources d'une communauté éducative, enseignants-parents-professionnels de la petite enfance-acteurs sociaux, qui donnent du sens aux pratiques de chacun. Pour cela, il fallait sans doute que les deux paradigmes (co-éducation et soutien à la parentalité) trouvent à s'harmoniser autour d'un objectif commun : celui d'une éducation qui suppose prendre appui d'une part sur l'éducabilité de tous (Meirieu, 2007) et d'autre part sur la capabilité de chacun (Sen, 2009).

## **A la rencontre des parents et des enfants qui fréquentent les écoles de devoirs : Ce que les enfants en disent..., Ce que les parents en disent...**

**Par Geneviève Bazier, Annick Cognaux,**

*Office de la Naissance et de l'Enfance (ONE), Belgique*

Nous présenterons les résultats d'une recherche qui avait pour objectif de recueillir l'avis de parents et d'enfants fréquentant des écoles de devoirs autour de trois points. Les devoirs à la maison, comment cela se passe-t-il ? Comment se construit la relation parents-école autour de la question des devoirs ? Quel est le rôle de l'école de devoirs dans la gestion des devoirs, mais aussi dans les autres types d'activités proposées ? Une vidéo sera également présentée sur l'avis des enfants et des parents et sur les résultats de la recherche en l'incarnant dans la parole des parents. Deux méthodes ont été mixées : des interviews et l'édition de phrases de parents issues de la recherche.

## **La relation entre professionnel-le-s et familles dans les Centres d'Éducation et d'Accueil des Jeunes Enfants de 0 à 3 ans : risques et potentialités**

**Par Nima Sharmahd, Florence Pirard,**

*Center for Innovation in the Early Years (VBJK), Université de Florence, Italie,  
Université de Liège, Belgique,*

*Unité Professionnalisation en Éducation : Recherche et Formation (PERF),  
membre de l'Unité Enfances, Université de Liège, Belgique*

La proposition d'article questionne les manières de considérer la relation entre les familles et les professionnel-le-s de la petite enfance du point de vue de ces dernier-e-s. Reconnaître la qualité de service comme un processus contextualisé et objet de négociations entre une série d'acteurs (Dahlberg, Moss, Pence, 2007) au sein d'un « système compétent » (Urban, Vandenbroeck, Peeters, Lazzari, Van Laere, 2011) conduit à souligner l'importance des compétences de négociation dans le chef des professionnel-le-s de l'enfance dans leurs relations avec autrui, en particulier avec les familles dans un contexte de diversité (Pirard, F., Camus, C., Barbier, J. M., forthcoming). Même si les prescrits et les recommandations internationales valorisent un investissement dans le travail avec les familles au sein des institutions d'accueil des jeunes enfants, caractérisé par une double orientation potentiellement en tension visant à la fois un soutien à la parentalité et des démarches coéducatives, force est de constater que sur le terrain, ce travail avec les familles pose souvent question aux professionnel-le-s et peut faire l'objet de significations différentes (Camus, Dehier, Pirard, 2012). L'article tente de mieux comprendre les difficultés rencontrées par les professionnel-le-s dans leur relation aux familles considérée comme génératrice de risques et de potentialités. Il propose le regard décentré d'une chercheuse italienne qui a étudié cet objet d'abord dans les régions centre Nord de

l'Italie où la collaboration avec les familles dans la gestion des institutions s'est renforcée depuis de nombreuses années avec des visées communautaires (Sharmahd, 2007), sur un autre contexte, celui de la Fédération Wallonie Bruxelles où au contraire le travail avec les familles est envisagé de manière essentiellement individualisée et reste encore trop peu développé (Sharmahd, 2009 ; 2016). A partir d'une recherche collaborative comprenant trois entretiens semi structurés avec huit professionnelles de cinq services différents implantés dans une même région (au total 24 auprès), complétés de cinq entretiens semi-structurés avec leur direction, l'analyse des résultats réalisée à partir de codes-catégories spécifiques mettent en évidence deux tensions majeures dans les discours. Les professionnelles mettent en avant une volonté d'ouverture et de souplesse dans leur relation aux familles, mais en même temps elles recherchent une sécurité et dans cette optique, évite ce qu'elles pourraient considérer comme des prises de risque (être sûr VS ouverture à l'incertitude). Ensuite, elles souffrent d'un manque de reconnaissance, y compris des parents, ce qui peut les conduire à se démarquer de ces derniers par une affirmation de leurs savoirs ou par des pratiques validées par leur institution au travers du projet d'établissement, sans mesurer les effets non désirés d'un tel positionnement professionnel. Ces manières de rechercher une reconnaissance sont en même temps des signes de protection qui peuvent restreindre les possibilités d'autonomie dans l'agir valorisées par ailleurs (être protégé VS être reconnu). Les résultats de cette recherche ouvrent des perspectives pour la recherche et l'action : importance des recherches collaboratives qui impliquent les professionnel-le-s de l'enfance dans l'analyse des résultats, nécessité de cadres d'analyse permettant une approche dialectique de l'objet et une prise en compte des tensions et contradictions dans lesquelles les professionnel-le-s sont pris-es, pistes d'action pour la formation initiale, le développement et l'accompagnement professionnel ainsi que les conditions de travail inscrits dans une approche systémique de la professionnalisation et permettant aux professionnel-le-s de faire face à la gestion des risques et de l'incertitude inhérente à leur activité.

Références :

- Camus, P., Dethier, A., & Pirard, F. (2012). Les relations familles-professionnelles de la petite enfance en Belgique francophone, *Revue Internationale d'Éducation Familiale*, 32, 17-33. <http://hdl.handle.net/2268/143578>
- Dahlberg, G., Moss, P., & Pence, A. (2007). *Beyond quality in early childhood education and care: languages of evaluation* (2<sup>nd</sup>ed.). New York: Routledge.
- Pirard, F., Camus, C., Barbier, J. M. (forthcoming). Professional development in a competent system: an emergent culture of professionalization. In M. Fleer and B. van Oers (Eds.), *International Handbook on Early Childhood Education and Development (Volume II): Western-Europe and UK section* editors D. Whitebread and B. van Oers). Dordrecht: Springer.
- Sharmahd, N. (2007). *La relazione tra educatrici e genitori al nido. Aspettative e percezioni reciproche*. Pisa: Del Cerro
- Sharmahd, N. (2009). Parent participation(s) : a glance at the belgian reality in relation to the italian one. *Rivista Italiana di Educazione Familiare*, 2, 47-63.
- Sharmahd, N. (2011). *Ricerca pedagogica e servizi per l'infanzia*. Bergamo: Junior.
- Sharmahd, N. sous la direction de F. Pirard (2016). *Le rôle des frontières et des risques dans la construction de la relation entre les professionnels et les familles dans les services de l'EAJE: le point de vue de professionnels*. Recherche postdoctorale financée par la Fédération Wallonie-Bruxelles International. Liège : PERF <http://hdl.handle.net/2268/201273>
- Urban, M., Vandebroek, M., Peeters, J., Lazzari, A., & Van Laere, K. (2011). *Competence Requirements in Early Childhood Education and Care*. CoRe Research Documents. Brussels : European Commission.

## **Pour un accompagnement réfléchi des familles : un référentiel de soutien à la parentalité**

**Par Sarah Trillet, Aurélie Dupont,**

*Direction Recherche et Développement, Office de la Naissance et de l'Enfance (ONE), Belgique*

En 2012, le référentiel de soutien à la parentalité « Pour un accompagnement réfléchi des familles » était publié. Ce document, destiné à tous les professionnels en contact direct ou indirect avec les familles, vise à développer un langage commun autour de la notion de soutien à la parentalité. Il propose des principes et balises destinés à aider les professionnels à adopter des attitudes professionnelles respectueuses des familles, à réfléchir à leurs pratiques et à assurer une bonne articulation entre leurs diverses interventions d'accompagnement de la parentalité. Ce référentiel sert de base à une série d'initiatives d'implémentation (formations, rencontres, accompagnement d'équipes, etc.) auprès des professionnels de première et seconde ligne des différents secteurs (petite enfance, aide à la jeunesse, santé, etc.)

## **Co-éducation et soutien à la parentalité : deux paradigmes nécessairement différents dans le champ des relations école-famille-territoire**

**Par Willy Lahaye, Bruno Humbeeck,**  
*Université de Mons, Belgique*

Les concepts de « co-éducation » et de « soutien à la parentalité » apparaissent souvent associés dans la littérature spécialisée dès lors qu'il est question d'interroger les liens que la pédagogie familiale entretient avec la pédagogie scolaire. Or, l'amalgame des deux notions dans un même cadre épistémologique fait courir le risque de provoquer une confusion dont les effets peuvent s'avérer préjudiciables tant au niveau de l'analyse des praxis de la part des différents acteurs éducatifs, que du point de vue du contenu de leur formation professionnelle. Les deux notions définissent en effet des réalités distinctes relevant de paradigmes d'analyse et d'intervention nécessairement différents.

Dans le contexte des relations « école-famille », la co-éducation s'impose le plus souvent comme une évidence reconnue dans l'écosystème économique, politique et institutionnel postmoderne. Très tôt dans le développement de l'enfant, l'éducation familiale est mise à l'épreuve de l'éducation scolaire. Parallèlement, l'enseignement ne peut plus remplir ses missions indépendamment des formes éducatives familiales. L'harmonisation de ces deux bords de vie éducatifs ne se réalise toutefois pas sans mal. Parce qu'elle est devenue une composante sociétale incontestable, la co-éducation impose certaines exigences aux différents agents éducatifs. L'obligation scolaire parfois assortie d'une carte scolaire qui limite le choix de l'école et l'injonction sociopolitique donnée aux enseignants de collaborer avec les familles désignent un cadre de collaboration prenant parfois la forme d'une paix armée plus que d'un partenariat souhaité. A travers la description d'une recherche-action menée dans le cadre du projet « Des cours de récréation pour mieux vivre ensemble » menée avec l'appui du Fonds Houtman, nous illustrerons les conditions suffisantes qui doivent être rencontrées pour donner toutes les chances de réussite au

développement d'espaces de co-éducation pour l'école et la famille. À ce titre, les concepts d' « école inclusive » et de « communauté éducative » permettront de rendre compte du double mouvement pédagogique dans lequel s'inscrivent les pratiques de co-éducation.

À la différence de la co-éducation, le soutien à la parentalité n'est pas l'affaire de l'école. Il s'inscrit dans un paradigme fondamentalement distinct qui pose la protection de l'enfant et son épanouissement individuel comme des normes sociétales. Ce paradigme du soutien à la parentalité s'ancre dans un contexte d'intervention socialement légitimé au sein duquel les acteurs psychosociaux agissent au nom du système social pour prévenir les dysfonctionnements familiaux, soutenir les compétences parentales et améliorer les performances éducatives que les parents sont en mesure de réaliser (De Muylder, 2007).

Comme nous le développerons à travers une expérience de recherche-action réalisée dans ce domaine spécifique (mise en place d'une cellule de soutien à la parentalité au sein d'un C.P.A.S.), il apparaît que ce paradigme de soutien à la parentalité exige de fournir aux professionnels des outils diagnostiques. Ceux-ci permettent d'évaluer la pertinence et l'efficacité de leurs actions et font l'objet d'une formation spécifique et adaptée. En effet, le soutien à la parentalité réclame des compétences professionnelles qui ne peuvent pas être exigées des enseignants. Cette formation au soutien à la parentalité doit permettre aux acteurs sociaux d'intervenir auprès des familles soit par souci de prévention, soit pour favoriser des compétences présentes mais peu exprimées, tout en préservant le pouvoir d'agir de tous.

## Index

BAIWIR Manu, 13  
BAZIER Geneviève, 43  
BOGAERT Olivier, 22  
BOURDOUXHE Bernadette, 15  
COGNAUX Annick, 43  
DE BACKER Nicolas, 9  
DEBARBIEUX Eric, 38  
DENIS François, 11  
DHAINAUT Chimène, 11  
DUPONT Aurélie, 47  
EL ABAR Abdel, 17  
HUMBEECK Bruno, 19, 24, 38, 48  
JANOSZ Michel, 38  
KAZUNGU Denis, 29  
KYNDT Johanne, 13  
LAHAYE Willy, 19, 24, 41, 48  
LECLERCQ Pascale, 9  
MAIQUEZ-GOMEZ Melody, 20  
MOREL Julie, 11  
NICOLAS Sylvie, 15  
NIEULANDT Christophe, 9  
PIRARD Florence, 44  
ROCHEX Jean-Yves, 38  
SADEK Gihane, 31, 33  
SELLENET Catherine, 38, 41  
SHARMAHD Nima, 44  
TENAERTS Marie-Noëlle, 11  
TRILLET Sarah, 47  
VEKEMAN Marine, 31, 33  
ZEVENNE Jean-Pierre, 17

Notes :





## 4<sup>e</sup> Colloque International du LASALÉ

L'accrochage scolaire, l'inclusion sociale et le mieux-vivre ensemble sont les trois thèmes au cœur du dernier Colloque International du LASALE, intitulé « Pour une communauté éducative durable », qui aura lieu le 9, 10 et 11 octobre 2017 au Palais des Académies à Bruxelles.

L'objectif principal vise à articuler mais aussi à questionner les actions de terrain, les résultats de recherches scientifiques et les mesures politiques appliquées à ces préoccupations essentielles que sont le décrochage scolaire, la disqualification sociale et les violences visibles et invisibles. Quelles alliances éducatives entre l'Ecole, la Famille et les Services de l'Aide à la jeunesse ? Quel dialogue entre les multiples acteurs ? Quels enseignements tirer des pratiques de terrain, de la recherche et de l'évaluation des politiques ?

Quatre conférenciers de renommée internationale partageront leur point de vue : Jean-Yves Rochex, Professeur à l'université Paris 8, spécialiste de l'analyse des contextes d'apprentissage et des politiques de lutte contre les inégalités scolaires, Éric Debarbieux, Professeur à l'université Paris-Est Créteil, spécialiste de la violence en milieu scolaire, Michel Janosz, Professeur à l'université de Montréal, expert dans le domaine du développement et de la prévention de l'inadaptation scolaire, Catherine Sellenet, Professeure à l'université de Nantes, spécialiste dans le domaine des interventions sociales en direction des jeunes et de leurs familles.

Ce Colloque se veut être un moment d'échanges permettant le croisement des enjeux de l'action éducative et de l'action sociale dans le but de créer une dynamique de développement éducatif durable.

Les participants y trouveront des informations tant sur les recherches que sur les mesures d'intervention et de prévention pour lutter contre la disqualification sociale et le décrochage scolaire des jeunes.

### Comité scientifique

Willy Lahaye  
*Président*  
*Professeur, Université de Mons*

Joël Ficet  
*Maître de conférences à l'ULB,*  
*chercheur au CEVIPOL*  
Ariane Baye  
*Professeure, Université de Liège*  
Benoît Galand  
*Professeur, Université catholique*  
*de Louvain*

Débora Poncelet  
*Assistant-Professeur*  
Michel Vandekerke  
*Directeur de recherches à*  
*l'Observatoire des politiques*  
*culturelles, Bruxelles*  
Valérie Angelucci  
*HEP Vaud (Suisse),*  
*Membre du LASALE*

Jean-Luc Gilles  
*CSRRI en UER EN, LASALE,*  
*HEPVaud, Lausanne*  
Chantal Tièche Christianat  
*Professeure, UER PS*

Bernard Savoy,  
*Chargé d'enseignement, UER PS,*  
*LASALE, HEP Vaud, Lausanne*  
Catherine Blaya  
*UER PS - LASALE - HEP du*  
*Canton de Vaud. Présidente de*  
*l'Observatoire International de la*  
*Violence à l'École*

Benjamin Moignard  
*Université Paris-Est-Créteil,*  
*LIRTES, OUIEP*

Benjamin Denecheau  
*Paris-Est-Créteil, LIRTES, OUIEP.*

Philippe Goémé  
*membre de l'OUIEP*

Ghislain Plunus  
*Attaché à l'Administration Générale*  
*de l'Aide à la Jeunesse*  
Gihane Sadek  
*Assistante de recherche,*  
*Université de Mons.*

### Comité organisateur

Willy Lahaye  
Ariane Baye  
Joël Ficet  
Benoît Galand  
Débora Poncelet  
Liliane Baudart  
Michel Vandekerke  
Gihane Sadek  
Andrés Saavedra